

Fiche ressource sécurité Course d'Orientation

- Académie de BESANÇON -

Cette fiche ressource est un outil permettant de ne négliger aucun point de sécurité. Elle rappelle de façon chronologique les procédures de sécurité à mettre en œuvre en prenant en compte la spécificité des différents lieux de pratiques pour tout enseignement scolaire des APPN. Certaines mesures complémentaires doivent être définies localement au sein des protocoles d'établissement (ex. usage du téléphone portable par les élèves). L'enseignant doit exercer une action de vigilance permanente et reste, quel que soit le niveau d'évolution des élèves et quel que soit le dispositif concerné, responsable des mises en œuvre qu'il propose.

1) En amont de la pratique		Etablis- sement	Stade ou parc	Forêt
a) Précautions administratives	Soumettre le protocole de sécurité Activités Physiques de Pleine Nature (APPN) de l'établissement et les sites prévus au Conseil d'Administration.		X	X
(compétence de l'établissement)	Demander l'autorisation au propriétaire du site (mairie, Office National des Forêts, propriétaires privés).		X	X
	Contacter les autres utilisateurs (sociétés de chasse par exemple).	X	X	X
	Demander les copies des diplômes et la carte professionnelle de l'intervenant (BE, DEJEPS, CQP AESA, etc.) et vérifier leur validité. S'assurer qu'il dispose d'une assurance RC professionnelle et qu'une convention d'intervention précise son rôle et ses responsabilités. L'enseignant reste garant de la sécurité du groupe.		X	X
b) Repérage du site de pratique	Avant la séquence, se rendre sur le site afin d'identifier ses caractéristiques et de repérer les dangers objectifs (falaises ou pentes abruptes, routes ou voies de circulation à proximité, absence de limites naturelles ou balisages, plans d'eau ou étangs, végétation ou obstacles dangereux).	X	X	X
	S'assurer de la fiabilité de la carte utilisée pour les parcours, afin que les informations soient exactes et adaptées au niveau des élèves .	X	X	X
	Vérifier si le site est adapté au niveau de pratique des élèves.		X	X
	S'assurer des conditions de communication (identifier la zone la plus proche permettant de communiquer par téléphone) et d'intervention des secours sur le site. Prévoir l'accès des secours (ouverture de barrière forestière...).		X	X
c) Parcours adaptés	Veiller à adapter la difficulté des parcours en fonction du niveau des élèves, en tenant compte de la technicité des postes, la longueur des parcours, les lignes d'arrêt ou points de contrôle proposés pour assurer la sécurité et la réussite de tous.	X	X	X
	Proposer une carte en couleur (sur site naturel).			X
d) Tenue et matériel adaptés	Avant la sortie, fournir aux familles un inventaire complet du matériel requis pour les élèves , comprenant notamment : montre ou chronomètre, vêtements longs pour protéger les jambes (ronces, tiques), bouteille d'eau individuelle, surtout en l'absence de point d'eau sur le site.		X	X

1) En amont de la pratique (suite)		Etablis- sement	Stade ou parc	Forêt
e) Prévention des accidents	Prendre connaissance des Protocoles d'Accueil Individualisés (PAI) des élèves concernés. Il est essentiel d'anticiper les mesures nécessaires pour permettre à ces élèves de participer pleinement à l'activité, notamment lorsqu'elle se déroule en dehors de l'établissement. Veiller également à préparer une trousse de premiers secours, en collaboration avec le personnel infirmier. Avant et pendant l'activité, identifier et anticiper les risques traumatiques liés à la pratique, tels que : • blessures aux yeux ; • entorses ou chutes ; • piqûres d'insectes ou réactions allergiques. Les mesures préventives doivent être communiquées aux élèves et adaptées au contexte de la sortie. Connaître les procédures d'intervention en cas d'accident (protocole d'urgence voté chaque début d'année et affiché dans l'établissement)	X	X	X
				X
			X	X
f) Météo	Vérifier la météo quelques jours avant et le jour même. Tenir compte des conditions météorologiques : adapter si besoin le projet de déplacement ou y renoncer. (Cf sites spécialisés : Météo France, Météo Ciel, Météoagricole).		X	X

2) En début de séance			Etablis- sement	Stade ou parc	Forêt
a) Contrôle du matériel prof.	Avant la sortie, laisser une copie de la carte (précisant le lieu de pratique et le parcours prévu) à la vie scolaire ou à la direction de l'établissement , afin de faciliter toute intervention en cas d'incident .			X	X
	« Valise CO »	Tableau de gestion des départs + plaquettes + crayons + chronos + coupelles pour matérialiser les couloirs + pochettes des différentes cartes + carte mère.	X	X	X
		Balises + pinces + cartons de corrections.	X	X	X
		Sifflet ou Corne de brume + jalons + 2 gilets fluo.		X	X
		Boussoles si nécessaire.		X	X
	« Valise APPN »	Trousse de secours (contrôlée avec le personnel infirmier).		X	X
		Téléphone chargé. Si besoin, talkies walkies.		X	X
b) Contrôle du matériel élève	S'assurer que chaque élève possède : • Montre. • Jambes protégées par un vêtement long. • Protocole d'urgence écrit (sur carte). • Cartons avec horaires maximums à ne pas dépasser. En cas d'absence partielle de matériel prendre la décision la plus adaptée.			X	X
c) Routines sécuritaires	En cas de problème imprévu (présence de personnes, animaux, véhicules, ou autres éléments non anticipés), il convient de modifier, retarder ou annuler l'activité selon les conditions et les risques identifiés, afin de garantir la sécurité des élèves .				X
	Rappeler que seul l'enseignant est habilité à autoriser l'engagement des élèves dans la pratique.		X	X	X
	Installer la zone départ et démonstration du fonctionnement des ateliers.			X	X
	Terminer systématiquement l'exposé des consignes de fonctionnement dans la pratique par les consignes de sécurité (limite de temps, limites d'espace, protocole d'urgence et attitude responsable : ne pas se séparer et ne pas déplacer les balises, savoir renoncer).		X	X	X
	Pour toute première séance sur un nouveau site, repérer avec les élèves les limites et dangers de la zone (baliser le cas échéant de façon à rendre évidentes les lignes d'arrêt).			X	X
	Si nécessaire, baliser le parcours jusqu'au point de rassemblement afin de faciliter l'accès des secours en cas d'incident, en utilisant des jalons ou tout autre repère visible.				X
d) Protocole d'urgence	Avoir sur soi le protocole professeur.				X
	Avant la pratique, fournir à chaque élève un protocole écrit, plastifié et au format réduit , à garder sur soi en permanence. Ce protocole doit contenir : • Numéros d'urgence : enseignant, établissement, 15 ou 112 ; • Rappel des conduites à tenir : Protéger, Alerter, Secourir. En pratique : • En cas de blessure, l'élève doit alerter précisément l'enseignant ; • En cas de sortie du parcours, l'élève doit revenir au dernier point de balisage.				X

3) Au cours de la séance		Etablis- sement	Stade ou parc	Forêt
a) Contrôle et gestion du groupe	Choisir un emplacement stratégique pour installer l'atelier de départ, permettant d'observer le groupe, rassembler les élèves si nécessaire, alerter rapidement en cas de problème. L'enseignant doit rester à proximité de cet atelier tout au long de la séance et être facilement identifiable de loin.	X	X	X
b) Recommandations spécifiques et/ou techniques	Vérifier l'utilisation correcte et systématique du tableau de gestion des départs.	X	X	X
	Rappeler aux élèves l'horaire impératif de retour. Vérifier qu'il soit inscrit sur le carton de contrôle à chaque départ.		X	X
c) En cas d'incident	Mettre en place un « Relais sécurité » quand le professeur doit quitter le point de départ. Désigner un élève qui devra être équipé d'un gilet fluorescent.		X	X

4) En fin de séance		Etablis- sement	Stade ou parc	Forêt
Favoriser le retour d'expérience	Procéder à un débriefing collectif de la gestion de la sécurité.	X	X	X
	Etayer et enrichir les procédures mises en place par des informations liées au contexte de pratique (exemple : informer les élèves des dangers liés aux tiques)		X	X
	Réaliser un bilan des acquisitions des élèves sur le plan de la sécurité et des difficultés rencontrées (retour d'expérience auprès des collègues)		X	X
	Réactualiser si besoin le protocole sécurité de l'établissement par le retour d'expérience.		X	X